



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS** fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



CROISSANCE DES EFFECTIFS

- Par rapport à 2010, la branche enregistre une progression (+ 41,1 %) des effectifs jusqu'en 2019.
- Cette tendance semble confirmée par les prévisions réalisées pour les années 2020 à 2022.

Évolution des effectifs salariés en volume

Années			
2010	35 424	293 046	392 022
2011	35 520	291 528	391 128
2012	38 801	306 786	414 593
2013	39 535	309 820	418 164
2014	40 268	312 849	421 726
2015	41 126	316 037	425 204
2016	42 764	320 337	424 282
2017	45 581	328 520	439 646
2018	47 525	333 126	447 199
2019	49 985	340 025	454 932
2020 (sd)	52 760	353 414	464 109
2021 (sd)	55 459	371 023	484 334
2022 (p)	56 529	373 327	486 942

Source : Insee, DADS 2010-2019, estimations.

sd : données semi-définitives — p : prévisions



Secteur santé

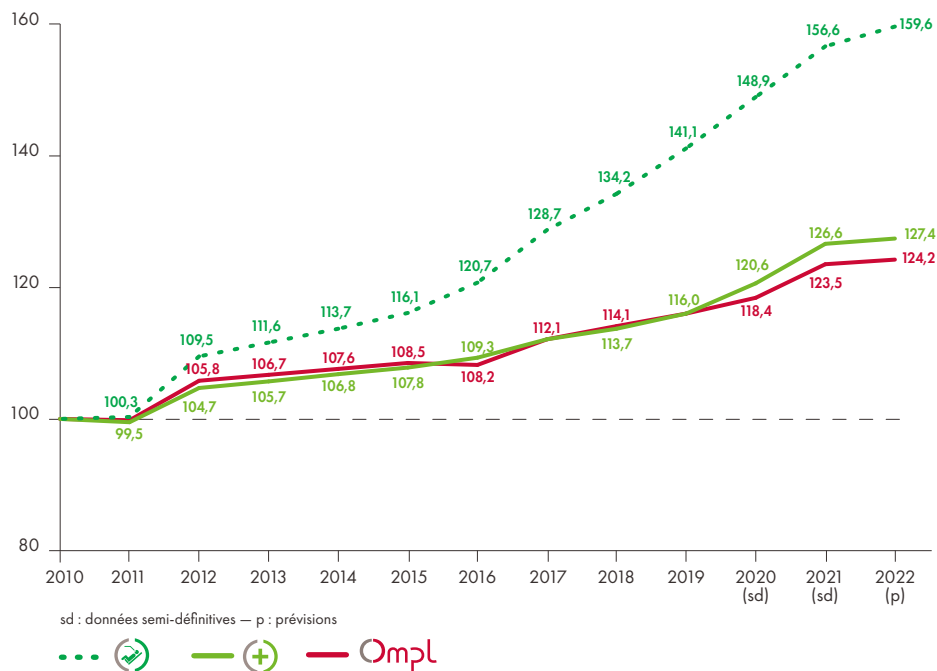
Branche professionnelle



Cabinets dentaires libéraux



Évolution des effectifs salariés en indice (base 100 en 2010)



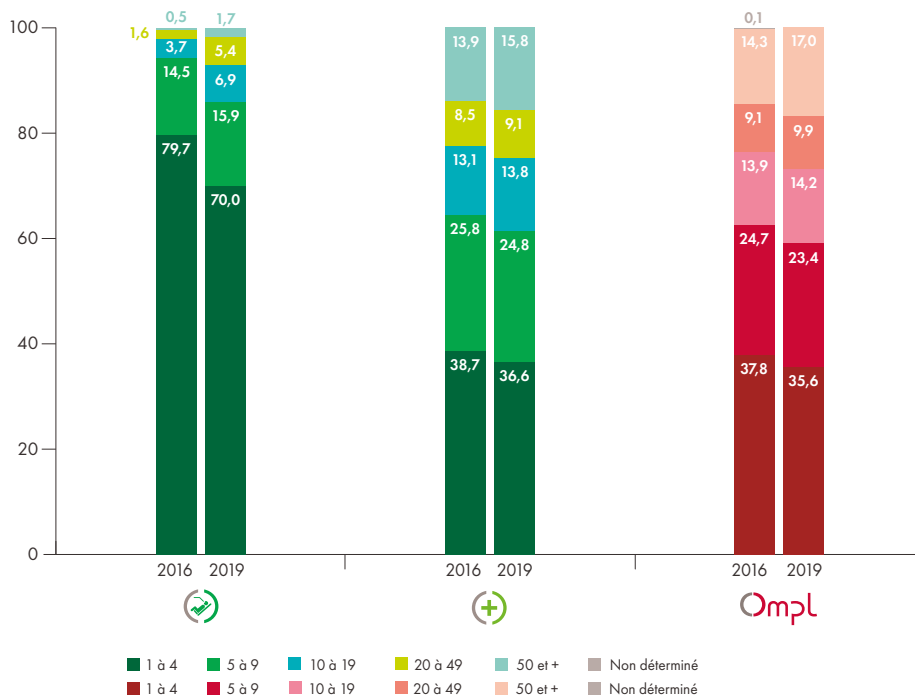
Source : Insee, DADS 2010-2019, estimations.



MAJORITÉ DES EFFECTIFS DANS DES PETITES ENTREPRISES

- 92,8 % des salariés de la branche travaillent au sein d'une entreprise comptant moins de 20 salariés.
- Par rapport à 2016, la part des effectifs salariés travaillant dans une entreprise de moins de 20 salariés a reculé (- 5,1 points) au profit des entreprises de taille plus importante.

Répartition des salariés par tranche d'effectif salarié des entreprises (%)



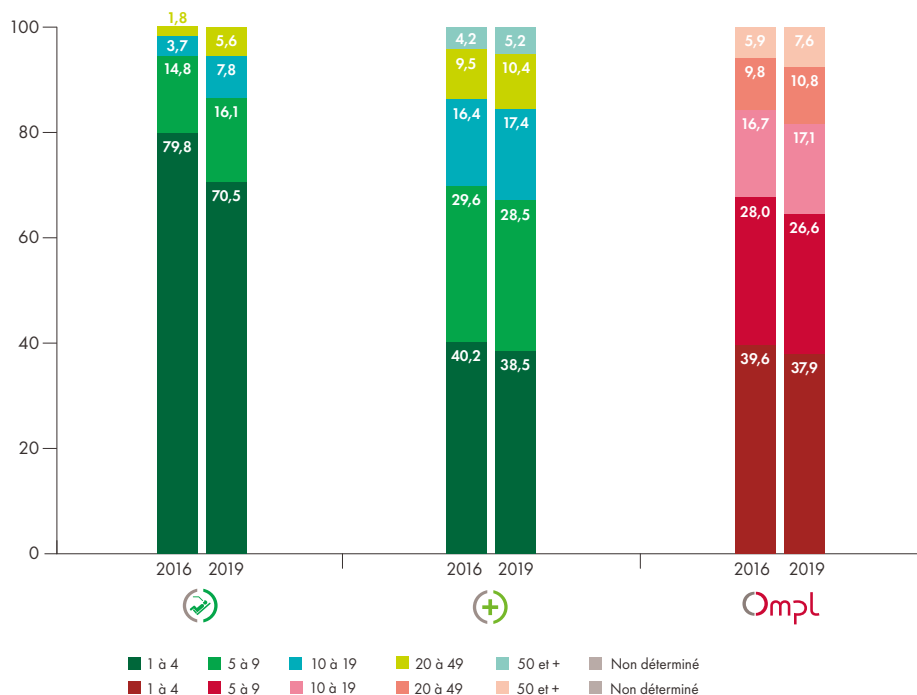
Source : Insee, DADS 2016-2019.



PROGRESSION DES ÉTABLISSEMENTS DE GRANDE TAILLE

- L'importance des structures à taille humaine est très marquée puisque les établissements de moins de 20 salariés regroupent 94,4 % des effectifs.
- Néanmoins, la proportion de salariés travaillant dans ces petites structures a reculé (- 3,9 points) par rapport à 2016.

Répartition des salariés par tranche d'effectif salarié des établissements (%)



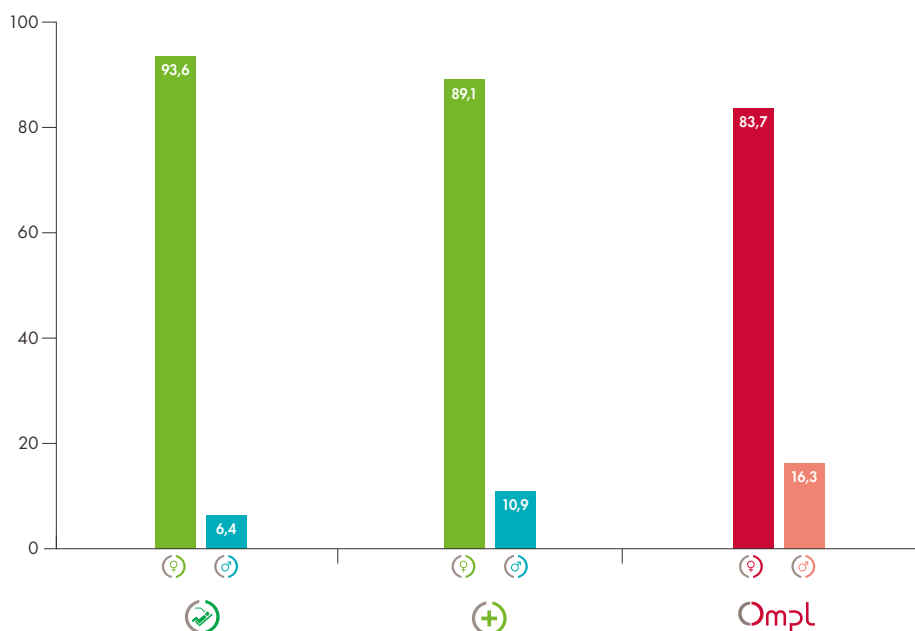
Source: Insee, DADS 2016-2019.



MAJORITÉ DE FEMMES

Les emplois de la branche sont très majoritairement féminins: 93,6 % des salariés sont des femmes. Cette proportion est supérieure à la moyenne du secteur (89,1 %).

Répartition des salariés par genre (%)



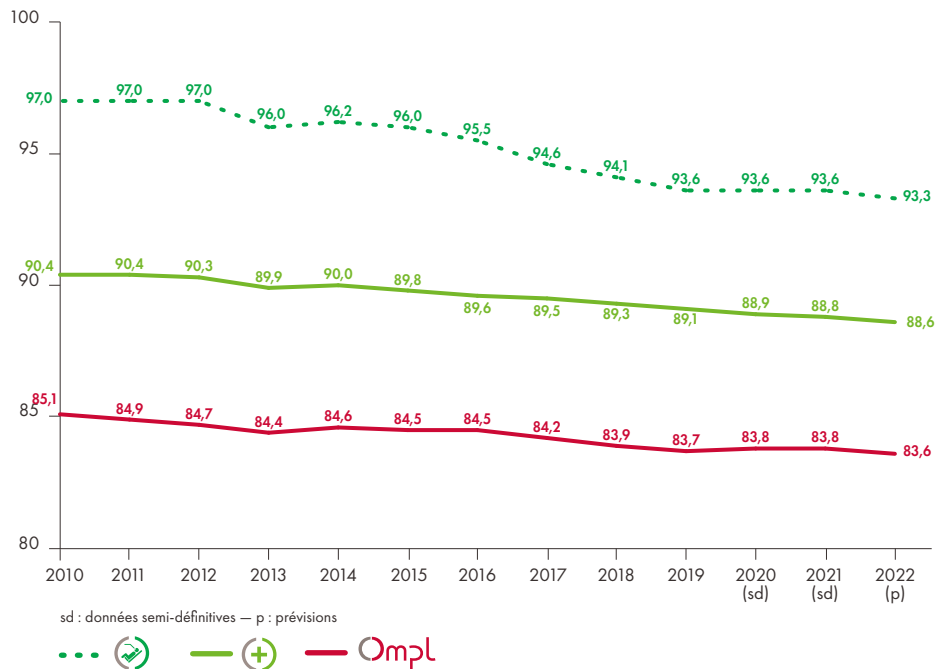
Source: Insee, DADS 2019.



REPLI DU TAUX DE FÉMINISATION

- Par rapport à 2010, la part des femmes dans l'emploi de la branche tend à diminuer jusqu'en 2019. Elle baisse de 3,4 points.
- Les prévisions pour les années 2020 à 2022 laissent envisager le maintien de cette tendance.

Évolution du taux de féminisation (%)



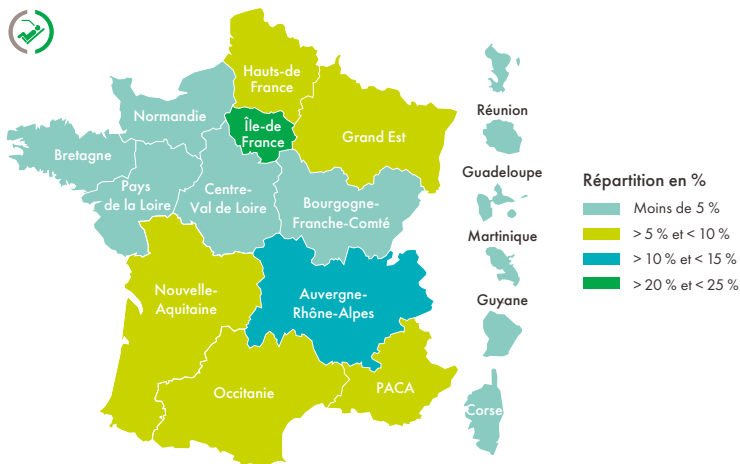
Source : Insee, DADS 2010-2019, estimations.

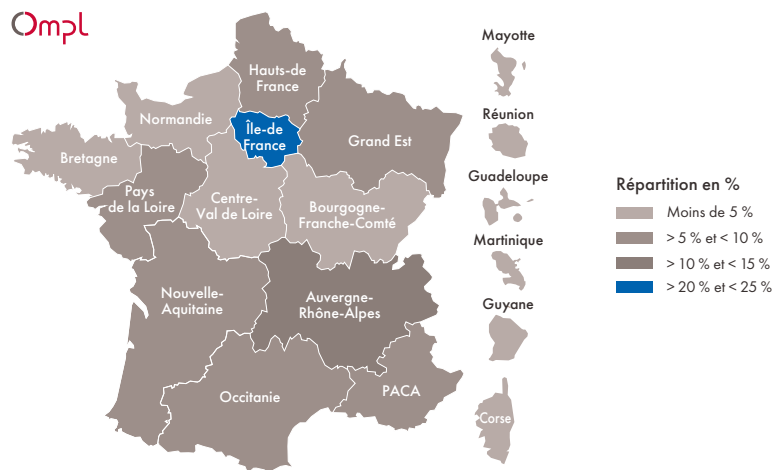
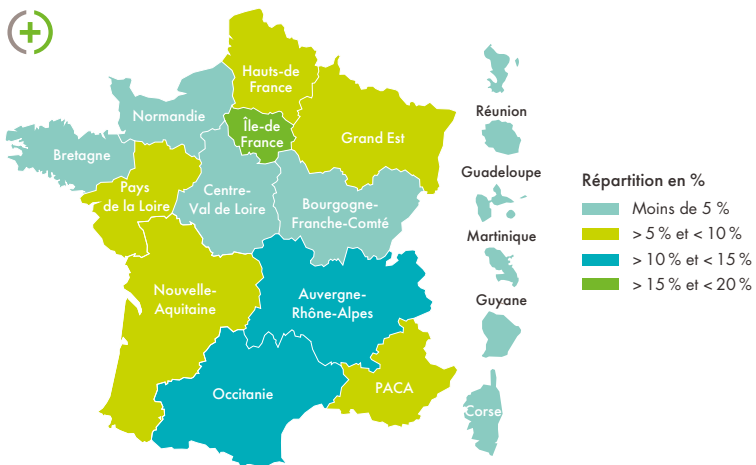


MAJORITÉ DES EFFECTIFS DANS TROIS RÉGIONS

- L'Île-de-France rassemble 23,0 % des salariés de la branche et son poids est plus important que pour l'ensemble du secteur (16,7 %).
- L'Auvergne-Rhône-Alpes est la seconde région pour l'emploi de la branche (12,8 %).
- La Provence-Alpes-Côte d'Azur occupe la troisième place en nombre de salariés (9,8 %).

Effectifs par région (%)





Source: Insee, DADS 2019.



NUANCES RÉGIONALES

Le taux de féminisation de la branche varie sensiblement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour les Pays de la Loire (96,5 %) et atteint un minimum pour l'Île-de-France (88,8 %).

Taux de féminisation par région (%)

Régions			
Auvergne-Rhône-Alpes	95,7	90,9	85,2
Bourgogne-Franche-Comté	95,5	90,5	87,1
Bretagne	95,0	89,5	84,4
Centre-Val de Loire	95,9	90,2	86,4
Corse	95,9	88,1	83,7
DOM	95,6	86,7	83,9
Grand Est	94,5	90,4	86,5
Hauts-de-France	93,9	88,7	84,2
Île-de-France	88,8	85,7	77,6
Normandie	95,3	90,1	86,2
Nouvelle-Aquitaine	96,1	90,4	86,0
Occitanie	96,0	89,2	85,3
Pays de la Loire	96,5	91,8	85,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	92,6	88,7	85,1
Ensemble	93,6	89,1	83,7

Source : Insee, DADS 2019.